

Circonscription IEN
LE VIGAN-
SOMMIERES

ECOLE PRIMAIRE
PUBLIQUE

Affaire suivie par
M. VERILHAC
Yannick
Téléphone
0466814058

Courriel
ecole.saintdionisy@wa
nadoo.fr

Adresse
1A RUE DU MAS
30980
ST DIONISY

Objet : admission à l'école primaire Marie Castang rentrée 2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant né en 2017 entrera à l'école maternelle Marie-Castang de Saint-Dionisy à la rentrée prochaine.

Afin de pouvoir procéder à son admission dans sa future école, il convient tout d'abord de l'inscrire auprès de la mairie de Saint-Dionisy (consultez les horaires sur le site Internet de la Mairie) en vous y rendant avec les éléments suivants : **livret de famille, certificat de domicile (facture ou avis d'imposition).**

N.B. : si un seul des deux parents de l'enfant se présente en mairie, il sera demandé une attestation de l'autre parent autorisant l'inscription.

Il vous appartient ensuite de prendre contact avec l'école, et de convenir d'un rendez-vous en vue de l'admission (le vendredi est le jour le plus approprié pour prendre le rendez-vous).

Lors de ce rendez-vous, il vous sera demandé :

- le certificat d'inscription délivré par le Maire de la commune.
- un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (certificat du médecin ou photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ou du carnet international de vaccinations).
- le livret de famille
- le cas échéant, l'autorisation du parent absent lors de l'inscription en mairie.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur,
Yannick VERILHAC